



Remboursement : rupture de contrat suite augmentation tva.

Par **RonanLamour**, le **30/06/2011** à **14:30**

Bonjour,rrnrnJe suis en litige avec Orange France concernant un contrat rompu suite à l'augmentation de la TVA.rnrnA ce jour et depuis fin janvier 2011, ils doivent me rembourser la somme de 307€ qu'ils m'ont prélevé avant régulation.rnrnBien entendu, mes nombreux appels ont reçu de nombreuses promesses en réponse, notamment la possibilité d'obtenir un dédommagement pour les 5 mois de retard sur leur remboursement.rnrnCependant, ils ne tiennent absolument aucune de leur promesses. Que ce soit, de me rappeler ou tout simplement de me rembourser.rnrnBien sûr, à chaque appel, j'ai le droit d'attendre 3 à 4 semaines avant la régulation effective qui n'arrive pas.rnrnJe ne sais plus comment m'en sortir, voilà pourquoi je vous demande conseil.